

Laïcité

Comment
interviennent les
référents « valeurs
de la République »

PAGE 12

FRANCE

ÉDUCATION

Dans un lycée lorrain, des référents laïcité en renfort

« Le Monde » a pu suivre une équipe « valeurs de la République » lors d'une intervention.

Au programme : rappel du droit et pédagogie face à une équipe éducative pleine d'interrogations

REPORTAGE

MOSELLE - envoyée spéciale

Ils sont venus prêter main-forte en toute discrétion. En ce matin froid et gris de décembre, Jean-Baptiste Ribon et Anne Boyard, coordonnateur et membre de l'équipe académique « valeurs de la République », se rendent dans un lycée de l'académie de Nancy-Metz confronté depuis septembre à « trois ou quatre élèves » – sur 1300 – vêtues régulièrement d'une abaya, cette longue robe de tradition moyen-orientale portée au-dessus d'autres vêtements. Ce « fait nouveau » désarçonne une partie de la communauté

éducative qui « ne sait quelle posture adopter », selon les mots du proviseur.

Des « interrogations plus que des tensions » qui ont poussé le chef d'établissement à agir. Il a demandé l'appui de ces experts de la laïcité, mis en place par Jean-Michel Blanquer et dont le rôle est conforté par Pap Ndiaye avec la circulaire du 9 novembre, pour permettre d'« harmoniser le niveau d'information de chacun » et de « parler d'une seule voix ».

Ce lycée (qui souhaite rester anonyme pour ne pas focaliser l'attention) n'est pas le seul dans cette situation. L'éducation nationale constate depuis le printemps une recrudescence des atteintes à la laïcité – 1386 au premier trimestre de l'année scolaire 2022-2023, contre 614 sur la même période l'année



précédente, pour 12 millions d'élèves –, singulièrement sur le port de tenues manifestant une appartenance religieuse. Dans l'académie de Nancy-Metz, ces signalements ont été multipliés par quatre en un an.

Au programme de la matinée : une réunion avec l'équipe de direction puis une rencontre avec une dizaine d'enseignants. Un dispositif rare pour les deux experts plus habitués à répondre aux sollicitations par e-mails ou téléphone. Pendant ces deux heures et demie, les référents s'attachent à reposer les fondements de la laïcité à l'école, avec «fermeté», sur les principes, et «discernement», sur la manière de les aborder. «C'est vous qui connaissez le mieux vos élèves», n'arrêtent-ils pas de marteler, replaçant les interrogations des uns et des autres dans un cadre pédagogique.

Jean-Baptiste Ribon et Anne Boyard forment un duo rodé et même complice. Chacun tire parti de son expérience présente et passée : le premier est un ancien enseignant d'histoire-géographie, aujourd'hui inspecteur d'académie, la seconde une ex-chef de d'établissement, désormais conseillère technique sur la vie scolaire auprès du recteur. Les deux assurent ces missions «valeurs de la République» en parallèle de leur travail habituel.

JEU DU «CHAT ET DE LA SOURIS»

Les intervenants cherchent d'abord à en savoir plus sur la situation. Est-elle contenue? Les lycéennes subissent-elles des pressions extérieures? Y a-t-il une procédure engagée? Le proviseur, ses deux adjointes et les deux conseillères principales d'éducation (CPE) répondent avec précisions. «Il y a toujours eu des élèves qui portaient le voile à l'extérieur du lycée. C'est leur plein droit et c'est à peine si on le savait. Aujourd'hui, quelques lycéennes jouent au chat et à la souris avec nous. Elles cherchent à trouver une faille, un subterfuge pour se couvrir la tête d'une autre manière au sein de l'établissement. Elles portent par ailleurs assez régulièrement une jupe longue», détaille Marie (les prénoms des membres de l'équipe enseignante ont été modifiés), l'une des CPE.

Les deux experts rappellent les éléments de droit et la jurisprudence. L'abaya fait partie de la zone grise de la loi de 2004 sur le port de signes religieux à l'école. Elle n'est pas considérée comme un signe religieux ostensible par nature comme un voile, une grande croix ou une kippa, mais peut le devenir selon le comportement et l'intention de l'élève. Charge au chef d'établissement de le déter-

miner. Une marge d'interprétation qui provoque la colère des syndicats de proviseurs et principaux en attente de consignes claires.

Pour cette équipe «valeurs de la République», ces consignes ne sont pas si simples à transmettre. «Comment définir une abaya? Vous n'allez pas sortir votre mètre ruban au début de chaque journée pour dire que tel crop top montre trop de peau et telle jupe longue pas assez. C'est pourquoi c'est l'intention de l'élève qui doit vous guider», précise Jean-Baptiste Ribon, sans éluder la question de l'égalité filles-garçons. Aline, l'une des deux CPE, le lui fait remarquer : «Nous sommes encore dans la situation de dire aux filles comment elles doivent s'habiller.»

Dans un exercice de ping-pong verbal bien orchestré, les deux experts insistent sur la «phase de dialogue» à engager avec les élèves aux tenues litigieuses, autant pour ses vertus éducatives que pour sécuriser une procédure disciplinaire ou judiciaire si ces entretiens échouent. Une phase, menée par l'équipe de direction, «chronophage et complexe, mais qui ne doit pas tourner à la négociation», met en avant Jean-Baptiste Ribon. Neuf cas sur dix se résolvent ainsi.

Le proviseur, pour qui «la situation est aujourd'hui sous contrôle», a rencontré à deux reprises deux des lycéennes et constate «une prise de conscience» : «Les familles ne cautionnent pas le comportement de leurs enfants et appuient notre démarche.» Comment dès lors faire la part entre rébellion

adolescente et véritable atteinte à la laïcité? «Un conflit familial, une quête amoureuse, une recherche d'identité, une dissimulation du corps... Beaucoup de facteurs peuvent conduire une adolescente à adopter un comportement litigieux», reconnaît Anne Boyard.

«Mais, concrètement, on fait quoi? On les accepte en classe?», s'interroge Paul, enseignant de sciences économiques et sociales. L'embarras de la communauté éducative est palpable. Jean-Baptiste Ribon en convient : «Tout fonctionnaire que nous sommes, nous allons sur ces questions avec nos sensibilités. La laïcité fait vibrer ce qu'il y a de plus intime en nous. Il faut en prendre conscience pour agir avec bon sens comme nous le faisons sur les autres sujets sensibles.»

ENGAGER UNE «PHASE DE DIALOGUE»

A force de rappels historiques et d'anecdotes variées sur toutes les religions – port d'un tee-shirt «I love Jesus» ou contestations



d'enseignement de la part de Témoins de Jéhovah – pour ne pas stigmatiser l'islam, Jean-Baptiste Ribon tente de leur donner des clés. Il a pu, lui aussi, parfois sécher sur la conduite à tenir. « *La première fois que j'ai eu affaire au port d'une abaya, j'ai appelé mon collègue de Toulouse qui a davantage d'expérience en la matière* », reconnaît-il.

Les débats publics, loin de la nuance dont font preuve ces professionnels, viennent polluer les représentations des uns et des autres. Les questions des enseignants le prouvent : « *Le voile est-il autorisé lors des sorties scolaires pour les accompagnants ? A force d'entendre tout et son contraire, je ne sais plus* », concède Aude, professeure d'anglais. Maxime, enseignant de philosophie, se montre plus circonspect : « *Vous dites que l'école doit émanciper et que les pressions viennent de l'extérieur, mais ces jeunes filles ressentent l'inverse. Pour elles, c'est l'école qui enferme et met la pression. Que leur répondre ?* »

« *Nous ne sommes pas une police de la laïcité* », argumente Jean-Baptiste Ribon. « *Nous devons expliquer encore et toujours à nos élèves pourquoi l'école républicaine est laïque, comment ce principe lui permet d'être un lieu d'émancipation qui aide à s'affranchir de tous les déterminismes extérieurs pour faire des élèves des citoyens éclairés* », développe-t-il. Un idéalisme qui ne convainc pas tous les participants mais vient reposer le débat sur les finalités de l'école. Si la Journée de la laïcité à l'école du 9 décembre « *arrive trop tôt* » par rapport à leur réflexion, direction et enseignants veulent engager des actions de long terme pour rediscuter de la laïcité avec leurs élèves, sous l'œil de ces référents « valeurs de la République » qui « *restent en appui* ». ■

SYLVIE LECHERBONNIER

**« VOUS N'ALLEZ PAS
SORTIR VOTRE MÈTRE
RUBAN POUR DIRE
QUE TEL CROP TOP
MONTRE TROP DE
PEAU ET TELLE JUPE
LONGUE PAS ASSEZ.
C'EST L'INTENTION
DE L'ÉLÈVE QUI DOIT
VOUS GUIDER »**

JEAN-BAPTISTE RIBON
réfèrent « valeurs de la
République » de l'académie
de Nancy-Metz





Deux membres de l'équipe académique
« valeurs de la République », devant
le rectorat de l'académie Nancy-Metz,
à Nancy, le 6 décembre. MATHIEU COGNAT POUR « LE MONDE »

